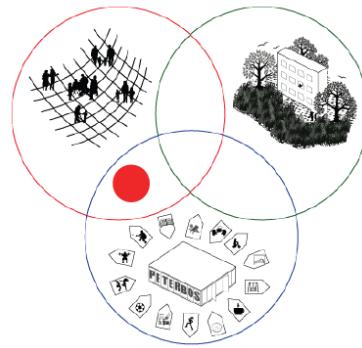


Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht



CONSTATS

Le diagnostic identifie dans le quartier un tissu assez riche d'associations actives dans divers domaines. On a pu constater également que le quartier était riche d'initiatives citoyennes et de personnes s'engageant pour améliorer leur contexte de vie et le quotidien des habitants. Il semblait donc logique de donner une place à ces initiatives citoyennes dans le programme du CQD.

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif est de proposer un budget participatif. Celui-ci doit permettre de valoriser les initiatives citoyennes des habitants du quartier, dans des domaines très divers.

Ce budget participatif doit également permettre de prolonger dans la durée la dynamique participative générée durant l'année du dossier de base.

L'objectif, dans la mesure du possible, est de permettre la mise en place d'un format de sélection annuel des projets qui soit transparent et dans lequel les habitants ont un pouvoir d'orientation et de décision.

Chaque année une ou plusieurs initiatives proposées par des habitants, associations, écoles ou autres du périmètre seront sélectionnées par un jury indépendant d'habitants et bénéficieront d'un budget pour une durée d'un an devant être réalisées dans l'année qui suit la sélection.

Différents thèmes pourront être choisis pour orienter les projets sur base du diagnostic du CQD. On pense notamment:

- renforcement de la cohésion sociale (fêtes de quartier, échanges culturels) ;
- publics fragilisés (initiatives envers les jeunes, soutien aux personnes isolées) ;
- sensibilisation à l'environnement et à la durabilité (alimentation durable, potagers collectifs, ruches, poulailers) ;
- économie micro-locale et circulaire (récupération de mobiliers, de matériaux) ;
- projets renforçant la propreté dans le quartier ;
- sensibilisation aux assuétudes et sécurité ;
- les écoles du quartier seront impliquées dans le projet dans la mesure du possible.

Le fonctionnement du budget participatif sera pris en charge par la Commune d'Anderlecht. Un accompagnement ponctuel par un organisme expert en processus participatif sera prévu afin de garantir le professionnalisme du procédé.

GROUPE(S) CIBLE(S)

- les associations du quartier;
- les habitants et usagers du quartier;
- les commerçants du quartier;
- les élèves des écoles, le cas échéant.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Développer des initiatives qui permettent aux habitants de mieux s'investir et s'engager pour leur quartier, et qui leur donne envie de sortir de chez eux, de rester et d'occuper l'espace public;
- Expérience citoyenne pour les habitants/ élèves qui participeront au processus de sélection.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Organisation optimale du processus annuel de désignation des projets;
- processus transparent de désignation des projets;
- mise en réseau du tissu associatif local et des partenaires publics;
- concertation avec les riverains et usagers du quartier.

BUDGET PARTICIPATIF 2023-2024 : ASSOCIATION AVEC L'APPEL À PROJETS « NETWORKERS »

Lors de l'approbation du programme du CQD par la Région bruxelloise en 2019, son opération « 4.1 Propreté » avait été dotée d'un budget de 30.000 € afin que la commune puisse mettre en place un appel à projets « Networkers » visant à sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux et au respect des espaces publics par, notamment, son embellissement. Deux projets ont été menés dans ce cadre par des habitants et des associations locales.

Suite à l'évaluation du projet qui a souligné que les habitants attendent une implication plus importante en terme de coordination des services communaux concernés, et profitant de la prolongation des délais du CQD, la commune a proposé de tester le modèle d'un véritable budget participatif dans lequel les habitants du quartier proposent et décident du projet à mettre en œuvre, mais où son exécution est prise en charge par la commune. Le budget restant du projet Networkers (18.580 €) est dès lors intégré au Budget Participatif afin d'associer les deux projets sur base du critère commun d'embellissement pérenne des espaces publics du quartier.

Un processus de proposition de projets et de vote est ainsi mis en place pour que les habitants puissent sélectionner un projet répondant à ce critère, et le projet sélectionné sera porté par la commune, avec la participation des habitants, avant la fin de la phase d'exécution du CQD.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service rénovation Urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

Maison de la Participation d'Anderlecht
Antenne LISA
Associations locales

BUDGET

78.580,00 €